Terres de Nauze

Installation des conseils municipaux, volet n° 3

SIORAC, UN EXEMPLE DE CITÉ VIVANTE ET CITOYENNE

Ce blog qui entend vous faire aimer les acteurs des forces vives de notre bassin de vie, parcourt les communes du limbe de la Nauze et va même au-delà en traversant notre Dordogne et en s'égarant sur les Hauts de Lémance, partout où les élus ont le sentiment que le fil conducteur de **Terres-de-Nauze** constitue un lien trans-collinaire qui sertit, sans la moindre affinité partisane, nos amitiés.

Aujourd'hui, nous nous attarderons un peu sur Siorac, commune qui a retenu pour devise la proposition de Jean Rigouste "Aquí s'acampan las aigas e los òmes", tournure occitane, qui revient sur l'expression latine "Huc amnes hominesque confluunt". Oui, à Siorac, commune aux sept cours d'eau, se rencontrent les eaux que la Dordogne réunit. Pour les hommes, depuis longtemps, ce bourg joue un rôle fusionnel pour les paysans d'antan qui fréquentaient les foires et pour nos contemporains, Siorac est devenu le pôle commercial que tout le monde fréquente.

Siorac a toujours eu des élus qui ont su lui donner une résonance affirmée. **Numa Lavelle**, en 1923, réussit à changer le patronyme pour sa belle sonorité de Siorac-en-Périgord ; **Antoine Martinet**, *le 8 juin 1944, dans les heures tragiques de la fin de la guerre*, fut promu maire de le Résistance. Quel ancien ne se souvient pas d'**Amédée Boussac**, *aviateur lors de la Guerre de 14*, qui manipulait avec finesse l'humour tant en français qu'en occitan. Plus proche de nous, **Jean-Pierre Riehl**, humaniste affirmé, a accompagné la cause caritative.

Didier Roques a su, avec brio, *discrètement, mais avec efficacité*, prendre le relais de ces Sioracois qui ont valorisé leur entité.

Que dire de cette assemblée municipale si ce n'est qu'elle est entre d'excellentes mains. Deux points méritent tout particulièrement d'être soulignés. À Siorac, il y aura quatre maires-adjoints. Tous seront à égalité hiérarchique dans le bureau municipal ; ainsi, il n'y aura pas de premier maire-adjoint.

Si Didier Roques conserve la charge des Finances, du Budget, de l'Irrigation, ainsi que des Ressources Humaines et des Employés communaux, il a conforté sa confiance à ses pairs en donnant à chacun, délégation de sa signature. Quel bel exemple de symbiose dans un collectif citoyen!

On notera qu'un vent d'humilité et de décence républicaine honora cette élection. Didier, tout comme deux maires-adjoints, se sont abstenus pour éviter l'aspect ubuesque de voter pour eux-mêmes lors d'un scrutin sans inconnue.

Tous les votes ont été obtenus à l'unanimité.-



De gauche à droite en bas : Sandrine Bruneteau-Lorenzo, Cristina Panek (suppléante), Jasmine Chevrier, Didier Roques, Daniel Brault, Yannick Carceles, Denise Nicolaï et Monique Martinet De gauche à droite en haut : Serge Bitoune, Bernard Flaud (suppléant), Jean Gatteaux, Sabine Vergnolle, Emilie Cabannes-Dieudé, Françoise Martinet, Benjamin Delrieux, Lilian Brandely et Vincent Bellard.

Le Conseil municipal de Siorac-en-Périgord s'est réuni mercredi 27 mai et a procédé à la réélection de son maire, Didier Roques, qui ouvre ainsi son deuxième mandat. Les édiles ont aussi élu les quatre maires-adjoints.

Ainsi, ont été réélus **Jasmine Chevrier**, en charge de l'Ecole et de la Jeunesse, de l'Environnement et des Affaires Sociales, **Daniel Brault**, en charge du PLU, urbanisme, des travaux et voirie, des employés communaux et de l'adressage. A été élue **Sandrine Bruneteau-Lorenzo**, en charge de la Communication, du Bulletin municipal, du Tourisme et du petit patrimoine. Promu maire-adjoint, **Yannick Carceles** prend en charge les travaux, la voirie, les bâtiments communaux, la gestion de l'eau et du syndicat de l'électrification.

31/05/2020